BnF Gallica

Le Nouveau Laos. Journal mensuel de collaboration Franco-Lao-Annamite

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

BnF Gallica

. Le Nouveau Laos. Journal mensuel de collaboration Franco-Lao-Annamite. 1943-04-01.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter **utilisation.commerciale@bnf.fr**.

Première Année - No 7 *1er Avril 1943*

Le Nouveau Laos

JOURNAL BIMENSUEL
DE COLLABORATION FRANCO - LAO - ANNAMITE
LE NUMÉRO 5 CENTS - ABONNEMENT 1 AN : 1 PIASTRE - DIRECTION ET ADMINISTRATION : VIENTIANE.

DE... INDOCHINE
NEA 10721

AUTOUR D'UN ANNIVERSAIRE

Le quatrième anniversaire du pontificat de Sa Sainteté Pie XII a été célébré à Huê d'une manière particulièrement solennelle. Sa Majesté l'Impératrice d'Annam, M. le Résident Supérieur Grandjean, le Général Turquin, S.E. Pham-Quynh et tous les Ministres de la Cour, le Consul du Japon et un très grand nombre de personnalités françaises et indochinoises assistaient à cette cérémonie. Quelles que soient leur race, leur patrie ou leur religion, tous unissaient leurs pensées dans un même élan de vénération envers la haute figure spirituelle, vers qui se tourne actuellement l'Univers troublé.

Ce n'est pas en effet un des moindres faits actuels que ce mouvement qui porte la plupart des nations à se rapprocher du Saint Père. Les deux camps ennemis notamment multiplient les ambassades. L'Empire Nippon lui-même, pourtant éloigné de la civilisation chrétienne, a placé un délégué auprès de lui et des voyages retentissants à Rome, comme celui de l'Ambassadeur américain Taylor ou celui plus récent de l'Archevêque de New-York, Mgr Spellman, ont encore renforcé l'impression que le Pape pourrait bien constituer l'arbitre moral du grand conflit.

Au cours de la cérémonie de Hué, le Délégué Apostolique en Indochine, Mgr Drapier, a prononcé une homélie, dont il est impossible dans un bref article de donner un compte-rendu fidèle et qu'il faut lire dans le texte intégral pour pouvoir en apprécier toute la richesse de pensée.

Certes tous ne seront pas d'accord sur tous les points ni même sur la direction générale et les conclusions de ce discours, qui suppose l'acceptation d'une foi que beaucoup ne parvagent pas. Mais tous sans doute admettront le raisonnement qui en forme le point de départ, à savoir que "les conditions de la paix que l'on appelle durable dépassent essentiellement le nécessaire et violent développement matériel des faits de notre expérience présente. Puisque la paix se définit par la tranquillité de l'ordre, elle requiert la soumission à certaines exigences, ce qui suppose de notre part l'acceptation du devoir, lequel est inhérent à notre nature". *Cette règle s'impose à toutes les démarches de l'homme, qu'elles soient individuelles ou collectives ; elle s'impose aux communautés d'hommes comme aux hommes eux-mêmes.* "C'est en effet par un besoin de nature que les hommes s'unissent et les obligations qui en résultent pour les relations entre les individus et la communauté et réciproquement, dépendent, elles aussi, de la condition naturelle de l'homme, pour qui sont faites les sociétés. C'est d'elle que dépendent les réalités économiques, sociales et politiques, lesquelles ne peuvent être dirigées qu'en fonction des exigences proprement humaines. Ceux qui sont chargés de conduire actuellement les hommes, écrivait l'illustre philosophe Bergson, ne sentent peut-être pas assez qu'on ne fait rien de notre espèce si l'on ne place le moral au-dessus de l'économique et du politique".

Nous sommes ici au cœur du problème et les sanglants désordres de notre temps s'expliquent suffisamment par la constatation que nulle part dans le monde et surtout dans les rapports entre Etats, le moral n'a été placé au-dessus de l'économique et du politique. Pour les relations entre individus, passe encore, on voulait bien admettre que le respect des lois morales fût la condition de la tranquillité et de la paix publiques. Mais les Etats, dont la puissance accroît l'orgueil, n'ont jamais voulu se plier sincèrement à la règle universelle. Pour eux, seules comptent les lois de la politique, qui peut se résumer en l'art d'accroître sans cesse puissance et richesse, sans souci ou au détriment des autres. De tels principes ne pouvaient aboutir et n'ont abouti qu'aux plus violents conflits. Tant qu'ils n'auront pas été abolis, tant qu'il n'aura pas été reconnu que les lois morales, valables pour les hommes le sont aussi pour les Etats, aucune paix ne saurait être établie.

C'est ici qu'apparaît la grandeur du rôle déjà tenu par Pie XI et continué par Pie XII, dont la voix s'éleva seule au-dessus des peuples pour proclamer la nécessité absolue de ces principes universels, lorsque se fut éteinte celle de cette fragile et imparfaite institution que les hommes avaient établie au lendemain des affres de la première guerre mondiale : la Société des Nations. Un effort magnifique avait été tenté là pour mettre en œuvre cette belle morale humaine dans le domaine si âpre des relations entre Etats, entièrement dominées depuis toujours par la violence des compétitions matérielles. Bien entendu la perfection n'avait pas été atteinte du premier coup, tant s'en faut. Mais cependant, pendant quelques années, nul ne peut nier que, malgré les souffrances et les terribles désordres politiques, économiques, monétaires, qui suivirent après la guerre, et qui en d'autres temps auraient conduit à des conflits immédiats, l'atmosphère politique du monde se trouva changée. On restait égoïste, on défendait de bonne ou de mauvaise foi ses intérêts, on empiétait sur ceux du voisin, mais aussi on consentait à s'asseoir à la même table que son ennemi, on consentait même à soumettre à un tribunal supérieur

(Lire la suite en 4ème page)



L'Empire, unité cohérente qui rassemble des éléments différents, mais solidaires.

DANS LA HAUTE administration indochinoise

Par décret du Maréchal de France, Chef de l'Etat, est nommé en date du 16 mars 1943 au grade de Résident Supérieur de 3è classe et titularisé dans ses fonctions de Resident Supérieur au Tonkin Mr. Haelewyn (Jean Marie Norbert).

Par ce même décret, Mr. Hoeffel (Ernest Tymothée), Administrateur de 1ère classe des Services Civils de l'Indochine est nommé Résident Supérieur de 3è classe et titularisé dans ses fonctions de Gouverneur de la Cochinchine.

Le problème social

Vichy, 11-3 (*Ofi*).- Selon le "*Petit Marseillais*" la solution du problème social peut se formuler en quatre propositions :

1°) Le travail doit être réparti selon les aptitudes de chacun dont la preuve sera fournie par des concours scolaires et scientifiques ou par l'expérience acquise dans l'exercice de la profession; à ces concours, il ne sera tenu compte ni du nom, ni de la naissance, ni de la fortune. Le mode rationnel de recrutement établit la première condition de paix sociale.

2°) Tous doivent être poussés au maximum de leurs aptitudes intellectuelles, et non pas seulement une faible minorité. Alors le gardien de laboratoire qui aura échoué aux examens primaires ne pensera pas que si on lui avait donné de l'instruction, il aurait pu devenir professeur.

3°) Le profit doit être réparti équitablement selon le travail de chacun: alors le simple manœuvre qui n'aura pas longtemps travaillé pour acquérir son savoir ne demandera pas à toucher le même salaire que l'ingénieur qui aura fait de longues études.

4°) Une restriction doit être apportée à ces règles quand elles risquent de blesser le sens profond de la justice. Un sentiment de fraternité s'oppose à ce qu'un homme dispose de 100 fois plus de moyens qu'un autre pour assurer sa vie et celle de sa famille.

Les divisions nous ont perdus : l'union nous sauvera.

TOUR D'HORIZON

En Russie, les Allemands ont occupé Kharkov le 17 mars puis Bielgorod, mais leurs attaques à l'est de ces deux villes se sont heurtées à une résistance de plus en plus opiniâtre et la situation parait actuellement stabilisée dans ce secteur, en dépit d'une activité toujours soutenue de part et d'autre.

La chute de Bielgorod a, d'autre part, amené les Russes à reculer dans l'Ouest de Koursk. Ils ont en outre cessé leurs attaques vers Orel. Au nord de Briansk, ce sont encore les Allemands qui ont l'initiative. Il n'en est pas de même vers Smolensk, où les Russes ont exercé une forte pression. Ils ont franchi le Dniéper supérieur et occupé Durovo et Nikitinka. Ils sont actuellement aux approches de Dukovtshina, de Yartsevo et de Dorogobouj, à une cinquantaine de kilomètres de Smolensk, mais ils s'y heurtent aux puissantes défenses du camp retranché de cette ville et n'ont plus fait aucun progrès au cours de ces derniers jours. Situation inchangée au nord du front.

En Tunisie, la 8e Armée anglaise a violemment attaqué de front la ligne Mareth, pendant qu'une partie de ses forces la contournait par l'Ouest dans la région du Chott Djerid. Les Allemands ont offert une résistance acharnée et une lutte violente s'est poursuivie pendant plus de huit jours. Cependant la supériorité en nombre et en matériel de l'armée anglaise l'a finalement emporté et les Allemands se sont repliés sur Gabès le 29 mars.

Pendant ce temps, l'armée américaine attaquait de Gafsa pour tenter de couper l'armée allemande de ses arrières. Elle a pris Maknassy le 24 mars et se trouvait le 30 mars à une trentaine de kilomètres de la mer, son avance étant contenue par une vigoureuse résistance allemande.

La guerre aérienne continue partout avec la même intensité.

Les Japonais ont obtenu un succès dans la presqu'île de Mayu en Birmanie, ainsi que d'autres en Chine et dans le Pacifique du Sud-Ouest.

EXPOSITION A LA MAISON DE L'INFORMATION A PHNOM-PENH

Le 24 mars, dans la matinée, Sa Majesté Sihanouk et M. le Résident Supérieur de Lens, accompagnés des principales notabilités de la capitale, visitèrent l'exposition du Haut Commissariat dans le Pacifique, qui se tient actuellement à Phnom-Penh à la Maison de l'Information. Cette exposition comprenait une partie consacrée aux primitifs de l'Indochine et composée de documents recueillis par les chefs de province ou aimablement prêtés par le Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient. On y remarquait notamment une belle collection de monuments et de statues funéraires. Une deuxième partie consacrée à la Nouvelle Calédonie et aux Etablissements français de l'Oceanie, comprenait d'abord d'intéressantes peintures et gravures de Gouwe, Huze, Mascart, Dolet, Rollet, provenant des collections Rustepholtz puis des objets variés et nombreux tels que costumes, armes, pierres et bois sculptés, Tapas Tiki, bijoux, masques Se signalaient notamment un crâne décoré de chef canaque appartenant à M. Lanonneur de Namdinh, un masque de bois sculpté et une monnaie calédonienne appartenant au pasteur Lehnebach, des costumes et des bijoux appartenant à Mme Berruet, des ornements et des tapis prêtés par M. Doles et par le musée Louis Finot. L'ensemble de la section océanienne était présenté dans un décor de serre tahitienne qui attira de nombreux visiteurs.

L'histoire de la navigation française était représentée par une carte imagée des voyages de Lapérouse et par des photographies des grands navigateurs du Pacifique. Une nombreuse documentation photographique complétait chaque section.

Nous tenons à attirer l'attention de nos lecteurs sur la remarquable activité de la Maison de l'Information de Phnom-Penh, créée par le Service local de l'I.P.P. au Cambodge. Inaugurée par M. le Gouverneur Général le 24 juillet 1942, elle donna à cette occasion une exposition d'arts graphiques cambodgiens, qui souleva l'admiration générale Puis ce fut l'exposition du Paludisme et ensuite celle du Folklore moï. Enfin celle d'aujourd'hui témoigne à nouveau des efforts aussi intelligents qu'attrayants qui y sont déployés pour la plus grande joie et le plus grand profit des visiteurs

Quand le Laos sera-t-il en mesure de suivre la même voie? Les difficultés à vaincre pour y parvenir sont ici plus grandes ; les ressources de tout genre sont moindres. Mais il ne faudrait pas croire que rien n'y est tenté dans ce sens. Une première réalisation dont nous parlerons dans notre prochain numéro, est en voie d'achèvement : il s'agit du Hall d'Information qui va être établi dans le nouveau bâtiment du Service local de l'I.P.P., dont l'inauguration par M. le Gouverneur Général va avoir lieu lors de sa toute prochaine venue à Vientiane. Bien modeste certes, comparativement à la somptueuse Maison de l'Information de Phnom-Penh, dont des vues photographiques ont paru dans le numéro du 27 août 1942 de la revue "Indochine", il constituera tout de même un cadre approprié pour des activités comme celles que nous venons d'évoquer.

Nous formons pour notre part le vœu que le public prenne volontiers le chemin de cette maison, qui abritera également les services de notre journal et, qu'en ayant pris l'habitude, il collabore davantage avec nous pour continuer d'abord à améliorer toujours notre presse locale et permettre ensuite d'organiser un jour des manifestations susceptibles de faire honneur à ce pays.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

LE PRIX LITTÉRAIRE DE L'INDOCHINE

Par arrêté du 24 mars, l'Amiral Decoux, Gouverneur général de l'Indochine, vient d'instituer un prix littéraire de l'Indochine.

Voici les dispositions essentielles de ce texte.

Le prix est décerné tous les deux ans. Son montant est de 1500 piastres et peut être divisé en deux prix de 1000 et 500$00.

Sont admis à concourir les ouvrages de langue française publiés en Indochine par un écrivain français ou indochinois au cours des deux années précédant l'attribution du prix.

Les manuscrits sont exclus. Seuls peuvent entrer en ligne de compte les ouvrages déjà parus en librairie. Cette règle est celle qu'ont adoptée l'Académie Française et l'Académie Goncourt pour le prix de littérature, le prix du roman et le prix Goncourt.

Il est précisé que tous les genres littéraires sont acceptés; ainsi un ouvrage de poésie, d'histoire ou de doctrine pourra être couronné comme un roman ou un recueil de contes ou de nouvelles.

Les auteurs ne sont pas tenus de faire personnellement acte de candidature. Leurs éditeurs peuvent se substituer à eux. Le jury est composé de dix membres désignés par le Gouverneur général. Il comprend obligatoirement un membre de la Légion et est présidé par le Directeur de l'Instruction Publique.

En principe le prix est décerné en décembre et les ouvrages présentés doivent être présentés au Secrétariat avant le 1er novembre de l'attribution. Exceptionnellement cette année il sera attribué à la fin d'avril. Les candidats ont jusqu'au 13 avril pour envoyer leurs livres.

Il convient d'applaudir grandement à cette initiative.

Décidément l'Indochine fait preuve actuellement dans tous les ordres de la plus magnifique vitalité. Au milieu des préoccupations matérielles, la vie de l'esprit n'est pas oubliée. Pendant que ce pays s'affaire à produire et à s'équiper, que partout des chantiers sont en plein travail, que l'on construit des routes, des ponts, des canaux, des barrages, que des industries se fondent et des villes s'ordonnent, la culture intellectuelle elle-même n'a jamais été plus féconde. Sans mésestimer certes les œuvres de nos aînés, qui ont su élever un monument littéraire proprement indochinois qui n'est nullement négligeable, il est permis de dire que la vie intellectuelle de l'Indochine était surtout alimentée par des apports de l'extérieur. De même que la Péninsule s'était habituée à recevoir la plus grande partie des produits manufacturés nécessaires à sa vie matérielle, négligeant d'établir sur place les industries les plus élémentaires, de même l'importation des livres français ou étrangers paraissait suffire aux besoins de l'esprit. Mais la guerre a supprimé brutalement ces contacts extérieurs. Repliée sur elle-même, l'Indochine s'est mise à produire avec ardeur. Tout naturellement la littérature a bénéficié de cet élan nouveau. Ne recevant plus de livres, on s'est mis à en écrire. Jamais les maisons d'édition de ce pays n'en ont publié davantage.

Il n'est pas douteux que le prix littéraire qui vient d'être créé ne donne une ampleur accrue au mouvement que nous signalons. Puisse-t-il promouvoir l'éclosion de talents authentiques et d'œuvres qui, en ajoutant au patrimoine intellectuel commun, fasse honneur à l'Indochine.

LE MESSAGE
d'un lettré franco-annamite

Il me tardait de revenir sur les échos du message de ce fin lettré franco-annamite qu'est M. Nguyên-tiên-Lang. Mais l'actualité a ses exigences devant lesquelles doit se plier le publiciste consciencieux. Il m'a fallu donc remettre à aujourd'hui le soin agréable, faut-il le dire, de souligner une constatation intéressante entre toutes celles qui émaillent la belle conférence : «Culture indochinoise et Révolution nationale»:

«L'Indochine était traditionnellement, historiquement un carrefour. C'est le lieu de rencontre des civilisations indoue, malaise, chinoise. La venue de la France a permis, depuis trois quarts de siècle, à tous les peuples qui la composent de vivre en bonne harmonie, en se comprenant et en collaborant. La France est l'armature de la Fédération : son autorité, son influence morale et intellectuelle resserraient de jour en jour les liens entre les peuples indochinois...»

L'esprit fédéral auquel la haute direction de l'Amiral Decoux a donné corps par une série de mesures positives est apparu comme un principe d'action particulièrement fécond et judicieux, conçu dans la plus claire compréhension des réalités indochinoises. La renaissance cambodgienne et laotienne dont nous avions, à diverses reprises, enregistré les principales manifestations, les visites qu'échangeaient entre Eux les Souverains des États de l'Union, pour ne citer que ces faits saillants, constituaient autant de témoignages précis de l'efficience de cette politique fédérale qui contribue chaque jour à renforcer la cohésion morale et spirituelle comme la solidarité économique et sociale du bloc indochinois.

M. Nguyên-tiên-Lang a insisté sur le cas de la poétesse franco-cambodgienne Mâkhali-Phal dont les œuvres doivent être considérées comme une heureuse illustration du fédéralisme indochinois sur le plan culturel. Les productions vibrantes de sensibilité de cette poétesse - tel ce *Chant de Paix* - constituent, en effet, le merveilleux apport d'un rare talent franco-khmer au trésor littéraire de la Fédération.

Que si, de cet exemple d'ordre intellectuel, nous passons à d'autres aspects non moins significatifs de l'évolution indochinoise, nous ne laisserons pas de constater le caractère fécond de cette doctrine fédérale appliquée concurremment avec une politique "d'anastylose" soucieuse de ne pas rompre avec les traditions qui ont fait, à travers les siècles, la force et la vitalité des peuples protégés. Le mouvement de ferveur et de respectueuse estime envers les Dynasties régnantes, qui s'accentue chaque jour avec les progrès de la Révolution Nationale et de l'idée d'Empire, doit être noté, en Indochine notamment, comme une des plus nobles manifestations de cette volonté de la France d'aider à la restauration morale et spirituelle des valeurs spécifiques des pays confiés à sa tutelle.

Et que dire de cet effort de rénovation des meilleurs enseignements moraux de Confucius que le Protectorat s'attache à confirmer chez le peuple annamite imprégné depuis des millénaires des principes du prestigieux Maître, sinon que l'un des buts poursuivis par la France Impériale est d'amener les races qu'elle accueille dans son sein à réaliser leurs destinées dans le double cadre de l'Empire et du patrimoine spirituel de chacune d'elles?

Enfin, dans des mesures d'ordre immédiatement tangible, telles que l'accession élargie de l'élite indochinoise aux fonctions en rapport avec leur savoir et leurs mérites, la création de nombreux cadres de fonctionnaires supérieurs autochtones, le relèvement des soldes de mandarins, s'affirme avec éclat cette même volonté de reconstruction dans un climat d'amitié et de compréhension accrues.

T.D. (FRANCE-ANNAM)

CRÉATION D'ÉCOLES DE TRIBUS

Dans le but de favoriser la pénétration scolaire et sociale en pays kha, il a été créé au Laos, en vertu de l'arrêté local en date du 10 mars 1943, des écoles d'un type spécial dites "écoles de tribus".

Ces écoles donnent un enseignement rudimentaire. En dehors de toutes considérations d'examens, elles enseignent les connaissances les plus usuelles et les éléments de lecture, d'écriture et de calcul.

Chaque école de tribu est placée sous la direction d'un maître appartenant à la tribu. Le choix de ce maître est fait par la Direction du Service de l'Enseignement au Laos avec accord du chef de province.

Les écoles de tribus fonctionnent une demi-journée chaque jour à l'exclusion des jeudis et dimanches. Leur régime de vacances sera adapté aux conditions locales. En principe, elles bénéficient de trois mois de vacances par an.

Toute agglomération qui sollicite une école de tribu doit en faire la demande au chef de province. Elle s'engage à construire, à meubler et à entretenir les bâtiments scolaires.

L'Administration assure la solde des maîtres et l'octroi des fournitures scolaires. Elle peut contribuer dans une certaine mesure aux frais de construction de l'école.

Une adresse de l'Assemblée Générale de la Société des Etudes Indochinoises

Remerciements de l'Amiral

Hanoi, 24 mars. - Le Vice-Amiral d'Escadre Jean Decoux, Gouverneur Général de l'Indochine, a reçu du Gouverneur de la Cochinchine l'adresse suivante adoptée par la Société des Etudes Indochinoises en sa dernière Assemblée :

"A l'occasion du 60e anniversaire de sa fondation, la Société des Etudes Indochinoises réunie en Assemblée Générale fait part à M. le Gouverneur Général de l'Indochine ainsi qu'à M. le Gouverneur de la Cochinchine de sa gratitude pour le bienveillant appui qu'elle n'a cessé de rencontrer auprès d'eux. Fidèle à son programme qui consiste à servir l'Indochine française en la faisant mieux connaître, la doyenne des sociétés savantes de l'Indochine assure M. le Gouverneur Général de sa confiance inébranlable dans le relèvement de la patrie sous l'égide du Maréchal".

Le Gouverneur Général a adressé en réponse la lettre suivante au Gouverneur de la Cochinchine:

"Vous m'avez transmis le 16 mars le texte d'une adresse votée par la dernière Assemblée Générale de la Société des Etudes Indochinoises. Je vous prie de vouloir bien remercier en mon nom cette Société des sentiments qu'elle a exprimés et auxquels j'ai été particulièrement sensible. J'apprécie très vivement les travaux qu'elle poursuit depuis soixante ans et la vitalité dont elle fait preuve aujourd'hui en contribuant à une connaissance toujours plus approfondie de l'œuvre française en ce pays et des grands Français qui s'y sont dévoués. Elle poursuit une action juste et louable dont je suis heureux de la complimenter à nouveau".

A L'ECOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT

L'Amiral Decoux inaugure les travaux de la nouvelle bibliothèque.

Hanoi, 17 Mars. - La bibliothèque de l'Ecole française d'Extrême-Orient constitue pour les chercheurs et les savants spécialisés un instrument de travail de premier ordre, puisqu'elle met à leur disposition près de 80.000 volumes : 40.000 environ du fonds européen, 7.000 environ du fonds chinois, plus de 6.000 du fonds annamite, 2.500 du fonds japonais, ainsi que 2.500 manuscrits surtout cambodgiens et laotiens. Les ouvrages chinois présentent pour l'érudition un intérêt particulier, ayant été réunis par les maîtres de la sinologie française: Paul Pelliot, Edouard Huber, Henri Maspéro, Léonard Aurousseau, Paul Demieville.

A ces 80.000 volumes s'ajoutent encore plus de 20.000 estampages pris sur des inscriptions anciennes de toutes les régions de l'Indochine.

Ces précieuses collections étaient conservées jusqu'à présent dans un local devenu exigu pour leur développement et où elles ne trouvaient plus une protection suffisante. Dès 1935, M. J. Y. Claeys, membre de l'Ecole française, avait mis à l'étude les plans d'un bâtiment neuf établi selon les conceptions modernes. Diverses circonstances ayant retardé l'exécution du projet, c'est en 1942 que le Gouvernement Général décida de la réaliser. La formule primitive dut d'ailleurs subir un remaniement profond par les soins de l'architecte Mondet et de la Société des grands travaux de Marseille, pour aboutir à une économie massive de métal dans la construction. Le chantier ouvert par la Société des grands travaux de Marseille sous la direction de M. Béraud a été inauguré aujourd'hui par le Gouverneur Général qu'accompagnaient M. Georges Gautier, Secrétaire Général du Gouvernement Général, et M. Jean Aurillac, Directeur du Cabinet.

Le Vice Amiral d'Escadre et Madame Jean Decoux ont été accueillis à leur arrivée par M. Cœdès, Directeur de l'Ecole française d'Extrême-Orient, entouré des membres et des collaborateurs de l'Ecole. A la cérémonie assistaient M. Haelewyn, Résident Supérieur au Tonkin, M. Charton, Directeur de l'Instruction publique, M. Bigorgne, Inspecteur Général des Travaux publics, M. Boudet, Directeur des Archives et Bibliothèques, M. Guiriec, Administrateur-Maire de Hanoi, et plusieurs autres personnalités.

M. Georges Cœdès, prenant la parole, retraça d'abord l'histoire du projet et de ses vicissitudes, puis décrivit les caractéristiques techniques du bâtiment; certaines d'entre elles apparaissent pour la première fois en Indochine dans la construction. Il signala enfin les services importants que la nouvelle bibliothèque est appelée à rendre.

En rappelant le mot du Maréchal sur la place éminente qui revient dans la France nouvelle à la science pure et désintéressée et en soulignant le caractère réalisateur de la Révolution Nationale, l'Amiral, dans sa réponse, tint à rendre hommage à la vitalité dont l'Ecole française n'a cessé de faire preuve malgré des circonstances défavorables, non seulement à Angkor, mais dans tous les pays de l'Union et dans des domaines toujours plus étendus. Il conclut en remerciant M. Cœdès et ses collaborateurs des résultats féconds de leur labeur et de leur précieuse contribution à la science française.

Le procès-verbal de la cérémonie rédigé en français, en annamite et en caractères chinois ayant été enfermé dans un coffret de plomb, le premier béton des fondations sur lesquelles reposera le pilier central de l'édifice fut alors versé par M. le Gouverneur Général dont le geste symbolique fut ensuite répété par les personnalités présentes. La truelle en argent qui servit à accomplir ce rite, spécialement ciselée et revêtue d'une inscription rappelant les circonstances de son emploi, sera déposée au Musée Louis Finot.

NAISSANCE DE LA SOCIÉTÉ SPORTIVE DU COLLÈGE PAVIE

Depuis quelque temps, une jeune étoile a fait son apparition à l'horizon...sportif vientianais : la Soscopa, la bien-nommée. Jeune, elle l'est, d'allant et d'enthousiasme. Mais elle a derrière elle un long passé de gloire. La Soscopa n'est autre que l'héritière de l'ancien Club Universitaire dont le nom, jusqu'en 1937, figurait en challenger dans la plupart des compétitions sportives. Une brusque léthargie a, depuis, interrompu sa brillante carrière. Son nom, il est vrai, demeure attaché à toutes les coupes du Laos de tennis, de bas-ket et d'athlétisme qu'il avait conquises de haute lutte. Mais le Club Universitaire est bien mort, de sa belle mort. La Soscopa continue; elle relève le flambeau. Souhaitons-lui bonne chance et longue vie. A la manière dont elle a fait ses premières armes, on sent qu'elle est bien de la même trempe.

Le Club Universitaire n'a pas succombé à ses défaites. La Soscopa sait ce qu'il en a été et résistera aux siennes; mieux, elle saura unir indissolublement les volontés et les cœurs dans l'effort commun et les communes ferveurs.

LES GENRES DE VIE
EN PAYS MOI

M. P. Guilleminet, Administrateur des Services Civils, détaché à l'Ecole Française d'Extrême-Orient, a fait le 22 mars, au Musée Louis Finot, une conférence sur les genres de vie en pays moï.

Les tribus moï encore peu connues au point de vue anthropologique, étudiées au point de vue linguistique, n'ont pas encore pu être classées culturellement faute d'une documentation détaillée suffisante.

Il semble que jusqu'à plus ample informé, on puisse, à cet égard, discerner chez elles cinq groupes plus ou moins attardés et ayant diversement évolué.

Chez toutes les tribus, subsistent encore, à titre permanent ou provisoire, des genres de vie qui sont des plus élémentaires et sans doute aussi les plus anciens: le ramassage, la cueillette, la chasse et la pêche individuelle.

Les individus se livrant à ces occupations indispensables se sont, cependant, groupés depuis longtemps en des villages capables de pratiquer aussi l'élevage, la culture et la chasse en commun et qui vécurent dans la hantise permanente de la guerre.

Dans ces villages naquirent d'inévitables inégalités sociales dues à ce que des hommes s'y enrichirent. Ceux-ci tentèrent d'entrer en relations avec les villages voisins en commerçant et de s'assurer leur appui en s'y mariant ou en y contractant des alliances.

On constate enfin combien, depuis quelques décades, l'occupation française provoqua une révolution économique et sociale dont on ne saurait encore prévoir toutes les conséquences. Elle mit fin, en tout cas, à la guerre qui régnait en permanence sur les hauts plateaux et créa un bouleversement des moeurs tel que seules sans doute les tribus fortes supporteront ce choc, s'adapteront à une vie nouvelle, tandis que les tribus faibles, les inadaptables, en mourront.

Toujours au sujet DU MARCHÉ NOIR.

Hanoi, 14 mars. - Nous rappelons le caractère exceptionnel de bienveillance de la mesure gouvernementale décidant qu'une poursuite ne sera entreprise contre les personnes qui, avant le 31 courant, feront les déclarations réglementaires ou remettront en circulation les produits cachés.

A l'usage de ces personnes dont l'information serait incomplète, nous croyons devoir publier les informations suivantes: les produits dont la détention et la vente sont réservées à l'Administration ou à des organismes professionnels désignés par elle, sont les graines et les huiles oléagineuses, les graines et les huiles d'hévéas et de kapok, les huiles de poisson d'eau douce, les écorces tannantes, les résines de pin du Haut Donnaï, les écorces de quinquina.

Les principaux produits soumis à la déclaration de stocks ou au contrôle sont les laits, les beurres, les farines lactées en boîtes, tous les produits métallurgiques et chimiques, le papier, les lubrifiants, le pétrole, certains produits pharmaceutiques, les fils de coton, de rayonne et de Staple, fibre de savon, les pneus, les explosifs.

Les personnes qui auraient à se mettre en règle pourront obtenir tous les renseignements nécessaires aux sièges des comités locaux ou provinciaux du prix de vente, les tissus par exemple, leurs détenteurs sont invités à les remettre immédiatement à la consommation sous peine d'encourir le triple dommage de la saisie de la marchandise, de la confiscation du produit, de sa vente et de la sanction pénale prononcée par le tribunal.

A ce sujet, il est bien recommandé de ne pas procéder clandestinement. La marchandise doit être mise en montre ; dans le cas contraire, une affiche doit être apposée dans le magasin pour renseigner la clientèle, de plus le commerçant est tenu à satisfaire à la demande du client dès lors que celle-ci correspond à un besoin normal.

Nous croyons savoir que déjà bon nombre de commerçants ont remis sur le marché des marchandises cachées. Nous les félicitons de leur sagesse et nous invitons tous les détenteurs clandestins à imiter leur exemple s'ils ne désirent pas subir à partir du 1er avril les rigueurs de la répression impitoyable que exige l'intérêt public.

Répression du marché noir

Les communiqués parus jusqu'à ce jour et relatifs à la répression du marché noir appellent les précisions suivantes : les poursuites qui seront reprises à partir du 1er avril viseront: 1°/ les détenteurs de stocks soumis à la déclaration obligatoire qui au 31 mars ne se seront pas mis en règle ; 2°/ les commerçants qui se refuseront à mettre à la vente les marchandises qu'ils détiennent qu'elles soient soumises ou non à un contrôle alors que la demande de leur clientèle ne représentera rien d'anormal ; 3°/ les non commerçants qui détiendront des marchandises dont la nature et l'importance seront sans rapport avec la constitution d'une réserve familiale normale.

CONCOURS DE SECRETAIRES

Un concours pour le recrutement de secrétaires stagiaires du cadre de la Résidence Supérieure, des Résidences et Commissariat du Laos aura lieu le lund. 12 Juillet 1943 et les jours suivants, simultanément à Vientiane, Pakse et Luangprabang. Deux cinquièmes des places mises au concours sont réservées aux candidats qui ont effectivement servi sous les drapeaux.

MESSAGES FAMILIAUX

Le public a été informé par un précédent communiqué des conditions précises dans lesquelles des messages familiaux télégraphiques trimestriels de sept mots non compris l'adresse et la signature pouvaient être envoyés en France Métropolitaine y compris la Corse mais à l'exclusion de l'Afrique du Nord.

Sur la demande du Gouvernement Général de l'Indochine, le Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies vient d'autoriser l'envoi dans les mêmes conditions des télégrammes familiaux destinés à l'Afrique du Nord.

Les télégrammes pour cette destination pourront donc être également déposés en se conformant aux indications précédemment données, soit dans les bureaux de poste, télégramme acquittant la taxe forfaitaire de 5 piastres, soit entre les mains de l'autorité administrative, télégrammes gratuits envoyés d'Indochine en France par la voie télégraphique officielle.

Ils seront, à leur arrivée dans la Métropole et par les soins du Département, transcrits sur des cartes spéciales de la Croix Rouge et reexpédiés par la voie postale sur leur destination définitive via Genève. Pour le moment, il demeure impossible d'envoyer d'Indochine des messages familiaux destinés aux autres colonies en territoire de l'Empire.

Remarque importante. - Il est précisé que le régime de messages familiaux télégraphiques, objet du précédent comme du présent communiqué, a été institué au bénéfice exclusif des catégories de personnes qui ne disposent pas déjà d'un régime particulier de transmissions.

En sont donc exclus les militaires français et indochinois ainsi que les familles de O.N.S. et des prisonniers auxquels d'autres moyens ont été donnés de correspondre avec la France.

UN GESTE GENEREUX d'artisans annamites

Au cours de la cérémonie de remise des récompenses du concours de l'artisanat, les artisans dont la liste suit ont demandé au Gouverneur Général de verser les prix qu'il venaient de recevoir aux œuvres du Secours National ou de la Cité Universitaire: MM. Nguyên-huu-Quy 80 piastres au profit du Secours National, Nguyên-van-Lien 40 piastres au profit du Secours National, Nguyên-Te-My 20 piastres au profit du Secours National, Nguyên-van-Hieu 20 piastres au profit du Secours National, Nguyên-Nang-Loi 40 piastres au profit de la Cité Universitaire, soit 200 piastres. Les Français et les Indochinois ne manqueront pas de ressentir la portée symbolique d'un tel geste qui souligne éloquemment combien la solidarité franco-indochinoise est profondément enracinée dans tous les cœurs.

AVIS DE CONCOURS

Un examen professionnel pour le recrutement de dactylographes stagiaires du Gouvernement Général et des Services Généraux de l'Indochine sera ouvert à Hanoi et à Saigon le mardi 29 juin 1943. Peuvent prendre part à cet examen les anciens militaires indochinois de l'armée de terre, de l'armée de l'air ou marins titulaires du certificat d'études primaires complémentaires ou du certificat d'études primaires élémentaires (titre français).

Les candidats devront faire parvenir avant le 14 mai 1943 au Directeur du Personnel du Gouvernement Général leur demande d'inscription accompagnée de toutes les pièces prévues à l'arrêté du 8 Février 1943.

CONFERENCE DE LA LEGION

Dans la nouvelle salle de réunion de la maison de la Légion à Hanoi a eu lieu le mercredi 24 mars à 18 heures 15 la conférence du Légionnaire Drouin sur la science française et la Révolution Nationale. Un public important avait tenu à y assister. En plus des membres du Comité de la Légion du Tonkin qui en tourent le président Barth et d'une foule nombreuse de légionnaires on remarquait la présence de plusieurs notabilités de la ville.

Après avoir précisé en quel sens doivent être entendues les relations de la science et de la révolution nationale, le conférencier s'emploie à rétablir une juste distinction entre la science et la technique, activités non moins importantes l'une que l'autre pour la grandeur du pays, mais que le développement prodigieux des applications a souvent fait confondre dans l'esprit du grand public. La science se consacre à la recherche des causes et des lois qui régissent les phénomènes sans aucune préoccupation utilitaire, tandis que la technique cherche à utiliser les acquisitions scientifiques pour des fins pratiques bien déterminées.

M. Drouin fait ensuite le point de la position française avant 1940. Des pessimistes ont parfois prétendu à tort à sa déchéance, la vérité est toute différente; la France n'a jamais manqué de savants; bien au contraire et dans presque toutes les disciplines elle n'a cessé d'avoir à son actif des noms illustres qui font autorité dans le monde entier, mais ce qu'on peut regretter c'est que ces génies n'aient pas eu de l'ancien régime le respect et la confiance qu'ils méritaient, qu'on les ait parfois laissés dans l'ombre pour leur substituer aux yeux du public des savants de seconde zone mais qui soutenaient l'idéologie du régime par des écrits de propagande.

Le conférencier montre tout le mal qu'a fait à la France une vulgarisation tendancieuse et dirigée vers des fins exclusivement politiques et ce que notre pays a perdu à ne pas soutenir ses véritables gloires scientifiques.

Il conclut en montrant comment une conception plus saine, plus sincère et aussi plus réaliste de ce que doivent être la science et les savants s'impose au régime nouveau et le parti qui peut en être tiré pour le prestige intellectuel du pays.

Le conférencier termina en déclarant que le Maréchal a trop de bon sens pour n'avoir pas pris des mesures pour remettre la science française à l'honneur et que déjà des télégrammes venus de la Métropole montraient que la Révolution Nationale était engagée dans cette voie.

Là comme ailleurs faisons confiance au Maréchal pour rétablir le primauté de l'esprit et il y aura de beaux jours pour le prestige intellectuel de la France.

La conférence prend fin par de vigoureux applaudissements qui prouvent au conférencier l'intérêt avec lequel l'avait suivi son public.

ALMANACH LAOTIEN

L'almanach laotien de l'année bouddhique 2486 (1943-44), en préparation au Service local de l'I.P.P., paraîtra dans la première quinzaine du mois d'Avril. Il contiendra des articles sur les sujets suivants :

a - Agriculture.
b - Elevage.
c - Pêche.
d - Renseignements sur les fêtes laotiennes.
e - Variétés littéraires, instructives ou amusantes.
f - Recettes pratiques.
g - Hygiène, etc...

Légion du Laos

Le 13 mars, une foule nombreuse, européenne et indochinoise, accompagnait au Cimetière de Vientiane notre camarade Pierre Tran-Khanh, Secrétaire principal de 2e classe des T.P., Volontaire de la guerre 1914-1918, enlevé prématurément à l'affection des siens à l'âge de 46 ans.

Tous les Légionnaires présents à Vientiane étaient là.

En l'absence du camarade Gauthier, Inspecteur des Affaires administratives du Haut-Laos, Vice-Président de la Légion, en tournée dans le Haut-Laos, le camarade Gallo, Trésorier de la Légion, a rappelé, devant la tombe de notre camarade, le dévouement dont fit preuve ce Légionnaire de la première heure pour l'organisation des manifestations en faveur du Secours National et particulièrement de la Kermesse de Décembre dernier, le surmenage qu'il s'était imposé à cette occasion n'ayant pas été étranger à sa dernière maladie.

En renouvelant à sa famille les condoléances de la Légion, il lui a donné l'assurance que les camarades légionnaires n'oublieraient pas que Pierre Tran-Khanh a été un bon serviteur de l'Empire.

Remerciements.

Madame veuve P. Tran-Khanh remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de son regretté époux et lui ont témoigné leur sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de l'éprouver.

Concours d'entrée à l'Ecole Spéciale Militaire de Saigon

Est autorisée en 1943 l'organisation indochinoise d'un concours écrit et oral du niveau de l'entrée à l'école de Saint-Cyr dans le cadre des instructions données les années précédentes.

Les candidats devront avoir les diplômes et remplir les conditions exigés pour le concours de Saint-Cyr.

Des places à titre indochinois seront réservées pour les jeunes Indochinois qui seront classés à ce concours.

Les candidats ayant satisfait aux épreuves écrites et orales et classés comme admis à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr feront une année d'instruction militaire dans un corps auquel ils seront affectés dès le mois d'octobre 1943.

Ils entreront ensuite à une école spéciale en vue de leur nomination au grade de sous-lieutenant.

Les conditions dans lesquelles seront présentées les candidatures et sera organisé le concours, seront précisées ultérieurement.

BREVET SCOLAIRE DE NATATION

La première session du Brevet scolaire élémentaire de natation organisée dans la matinée du dimanche 21 mars par l'Association sportive du Laos de concert avec le personnel enseignant de Vientiane a obtenu un grand succès d'affluence. 153 élèves des divers établissements scolaires de Vientiane ont satisfait aux conditions de l'épreuve (accomplir 25m de nage libre sans limite de temps départ plongé).

La distribution des diplômes a eu lieu dans l'après-midi au Stade Municipal de Vientiane en présence d'un grand nombre de spectateurs.

Le même jour ont eu lieu les épreuves du Challenge de Natation au Commissariat Général Sport-Jeunesse (Challenge du Nombre) consistant en un parcours de 50m nage libre sans limite de temps - 130 nageurs se qualifièrent.

Devant le succès remporté par ces épreuves les dirigeants de l'A.S.L. nous ont confié que de nouvelles séances seraient bientôt organisées.

CULTURE DE L'ABRASIN

L'Administration va distribuer, cette année, à la population, une tonne de graines d'abrasin. Pour ne pas les perdre inutilement, il serait très utile que les planteurs suivent les conseils ci-dessous émanant de M. Doré, Chef de la Station d'essai à Phoukhoun (Luang-Prabang).

Conseils pour réussir une plantation d'abrasins. - L'abrasin pousse très bien dans les rays en même temps que le riz.

1° - Lorsque les rays ont été brûlés et deblayés (na) planter les piquets en lignes espacées de 4 mètres (2 va 1 sok).

2° - Creuser les trous de 0m10 (1 kup) de profondeur, à l'emplacement des piquets.

3° - Placer les graines d'abrasin dans de l'eau pendant deux jours et deux nuits.

4° - Avant de planter, combler les trous avec leurs déblais (khi khouey thom souat et planter deux graines à la partie supérieure, le bec en dessous (pak kèn yong khi khouey houa long loum).

5. - Recouvrir ensuite les graines d'une mince couche de terre fine, afin de les protéger du soleil.

Il ne reste plus ensuite qu'à semer le riz et à le sarcler comme d'habitude; à la récolte de riz les abrasins ont la même hauteur que les épis.

Pour l'entretien de la plantation, il est indispensable d'occuper le terrain compris entre les lignes d'abrasins par des cultures afin d'empêcher l'envahissement de la plantation par la paillote ou l'euparia (nha muong vay, nha falang, nha khi lo, nha nhipoun).

Si la qualité du terrain le permet, on peut faire une culture de patate, immédiatement après la récolte de riz, ou bien un autre ray de riz l'année suivante (ray lok).

Cependant les meilleurs résultats seront obtenus en cultivant une des plantes suivantes, dont les racines et les feuilles constituent un excellent engrais:

Mak hing hay, kham (indigo), mak thua din pa, khua sa êm.

1-Pour le mak hing hay, l'indigo et le khua sa êm, si l'on a déjà des graines, il faut les semer dans le ray au mois d'août, juste avant la floraison du riz; les graines germent mais ne se développent pas, le riz étant déjà très haut; cependant dès la récolte, ces plantes croissent avec les dernières pluies et occupent le terrain.

2 - Si l'on n'a pas de graines des plantes précitées, il faut couper l'euparia (nha falang) en décembre pour l'empêcher de fleurir, et semer au printemps l'une des plantes choisies ou planter des touffes de mak thua din pa à 0m50 (1 sok) d'écartement.

PRIX LITTERAIRE LAO

S.A. le Tiao Maha Oupahat du royaume de Luangprabang, désireux de faire connaître la pensée française à nos compatriotes, vient d'accorder un prix de 200$00 destiné à récompenser en 1943 trois des meilleures traductions d'œuvres françaises.

1er prix : 100$00; 2e prix : 60$00; 3e prix : 40$00.

Les traductions devront parvenir au bureau du Lao-Nhay fin octobre 1943 au plus tard. L'œuvre à traduire est laissée au choix du traducteur, mais ne devra pas dépasser 60 pages de papier format écolier.

Nous prions cependant nos amis de bien vouloir nous écrire au préalable pour le choix de l'ouvrage. Nous donnerons également avec plaisir tous autres renseignements supplémentaires qu'ils voudront bien nous demander.

Autour d'un Anniversaire

(SUITE DE LA 1re PAGE)

des conflits qui autrefois auraient été résolus par la force des armes. Des conférences réunissaient les Etats en vue de rechercher les moyens objectifs de remédier aux divergences politiques et aux tempêtes économiques. Souvent des solutions transactionnelles réalisèrent le maximum de ce qu'on pouvait humainement espérer.

Mais les sources de conflit étaient trop nombreuses. Aux nationalismes anciens s'étaient ajoutés ceux de nouvelles nations que, pour mettre fin à certaines des ambitions qui avaient provoqué la guerre et à des oppressions séculaires, les traités de paix avaient restaurées ou constituées. D'année en année, la Loi Internationale perdait de sa force et de son prestige. Enfin, elle s'écroula et la guerre reprit son empire. C'est en vain alors que les Encycliques pontificales dispensèrent aux hommes des avertissements solennels. Rien ne put arrêter le heurt brutal des peuples. Mais il importait que, même au cours de la mêlée, la valeur des lois qui régissaient la condition humaine ne fût pas oubliée. C'est à quoi tendirent sans relâche depuis le déclenchement de la guerre les efforts de Pie XII. Dans ses Encycliques, dans ses négociations, il est apparu comme le Grand Mainteneur des Principes, auxquels il faudra bien recourir, non pas timidement comme en 1918, mais avec la volonté de les appliquer et de les faire appliquer même par la force, si l'on veut asseoir enfin les relations internationales sur des bases stables.

Car la force est nécessaire, nous dit Mgr Drapier, à cause de la malice des hommes. Et c'est ici pour nos cœurs de Français, dans les humiliations de la défaite, le motif d'une grande fierté. C'est la France qui, seule de toutes les grandes nations, a posé et sans cesse défendu la condition absolue du fonctionnement d'institutions internationales, à savoir la nécessité d'une Force à opposer à la malice des groupements d'hommes. Dans leur immense majorité, les Français, quels que soient leurs convictions ou leur parti, approuvèrent cette doctrine. Tous nos hommes d'Etat furent unanimes à la soutenir, de Léon Bourgeois qui la défendit avec chaleur à la Conférence de la Paix à Versailles, sans pouvoir emporter l'adhésion même de l'idéaliste Wilson, à André Tardieu qui en 1932, à la Conférence du Désarmement, proposa le seul plan capable d'assurer la paix, à savoir la mise à la disposition de la Société des Nations d'une force supérieure à celle de n'importe quel Etat ou groupement d'Etats comprenant notamment la totalité de l'Aviation.

La voix de la France se perdit dans le désert des égoïsmes nationaux, mais ce fut son honneur de l'avoir élevée et ce sera sans doute la tâche de demain de la France du Maréchal, qui bien plus encore a proclamé la primauté de la Loi Morale, d'élever de nouveau sa voix et de la joindre à celle de Pie XII pour imposer l'acceptation de cette Loi aux peuples enfin éclairés. La France, "Fille aînée de l'Eglise", disent les chrétiens par la bouche de Monseigneur Drapier, attestera ainsi la permanence de sa haute mission dans le monde.

NOUVELLES DU LAOS

Vientiane

Piraterie. - Nous avons signalé dans notre numéro du 15 mars la recrudescence de la piraterie de la province.

Un vol de bestiaux, particulièrement grave, s'est produit le 6 février près de Ban Pak-Thouei. 27 buffles paissant sur la berge du Mékong ont été emmenés sur la rive siamoise. Quelques-uns des propriétaires qui s'y étaient rendus pour tenter de racheter leurs bêtes, furent attaqués à leur tour par une bande de pirates, qui leur déroba encore 300 piastres.

Dans la nuit du 13 février, 9 malfaiteurs ont pénétré au domicile du naiban de Khok Pheung, qui fut blessé au ventre. Une patrouille de partisans donna la chasse aux pirates.

Le 28 février, 4 buffles appartenant à Nai Khén et Nai Chap de Ban Veune That (Borikhane) ont été volés par des habitants de Ban Houei Sân.

Le 12 mars, 10 voleurs armés sont venus voler chez Thit Nhouy, Thit Khamdy et Nai Tha de Ban Hat Ngiou Lien, en aval de Saifong, 36 touques d'alcool, une somme de 54$00 et divers biens évalués à 623$00.

Notons enfin qu'un important matériel de pompage électrique, qui avait été volé au pont de Done Chane, a été récupéré par les autorités thallandaises, qui l'ont rendu à la ville de Vientiane.

Sauvetage. - Le 22 mars, un Annamite qui se baignait dans le Mékong à Hat Khon-Khiou, a failli se noyer. Pendant qu'il se débattait dans l'eau, grimaçant et gesticulant, ses camarades sur la berge qui croyaient à une plaisanterie de sa part, riaient et applaudissaient. Heureusement se trouvait, non loin de là, un solide gaillard, du nom de Nai Héng, métis chinois de Ban Vat Chan, qui se jeta à l'eau et ramena la victime à la berge, inanimée. Il fut immédiatement transporté à l'hôpital.

Décès. - Le 11 mars, de M. Pierre Tran-Khanh, citoyen français, secrétaire principal de 2e classe des Travaux Publics.

Le 20 mars, de Thit Phoumy, 50 ans, originaire de Ban Pakham (Luangprabang), établi à Vientiane depuis une quinzaine d'années. C'était le beau-père de M. Thit Pan, ancien membre du Conseil Fédéral de l'Indochine.

Mouvement de personnel. - Les phouxoueis Thao Mong de Vientiane et Thao Ménh de Tourakhom, ayant permuté, ont rejoint leurs postes respectifs.

Xiengkhouang

En tournée - M. le Résident Supérieur Brasey, accompagné de son Chef de Cabinet, M. Xeridat, est venu en tournée officielle à Xieng Khouang, le 23 janvier. Le lendemain, à 8 heures, accompagné de M. le Résident Peyrotte, de son Chef de Cabinet et de M. le Chaomuong de Muong Khoun, il s'est rendu dans un village mèo sur le Phoukabo (à 8 kms de Xieng Khouang); il y a visité des rays de pavot, où la cueillette de l'opium était en cours. Il s'est intéressé particulièrement aux questions concernant la plantation du pavot et son rendement annuel. Il est rentré le soir du même jour à 18 heures.

Le 25, au soir, il a été reçu au cercle lao par les membres du Comité de cette Association. Après les avoir questionnés au sujet de l'organisation et du fonctionnement du cercle, il leur a donné des conseils pour la gestion du budget de l'Association.

Le 25, il est parti en avion pour Bounneua (territoire de Phongsaly).

En mission. - S. A. le Tiao Maha Oupahat Phetsarath, est venu en mission à Xieng Khouang, le 25 février. Il y a rencontré le Résident Supérieur et est rentré à Luangprabang le 1er mars.

Évacué.- M. Chao Leck, Chaokromtamrouatsay, Chaokhouèng du Tranninh malade depuis deux mois, a été évacué sur l'hôpital de Luangprabang le 3 mars.

Visiteur de marque. - M. le Général Mordant, Commandant Supérieur des Troupes de l'Indochine, accompagné du Colonel Roux, est arrivé en voiture le 5 mars au Camp de Khangkhay, où il a été reçu par les Légionnaires du Camp qu'il a passé en revue.

Le matin du 6 mars, il s'est rendu à Xieng Khouang, où accompagné du Chef de province Peyrotte et du Colonel Roux, il a visité notamment l'hôpital et la G I. où les honneurs lui ont été rendus.

Il a quitté Xieng Khouang dans la matinée du même jour pour rentrer à Hanoï.

Paksé

Piraterie. - Dans la nuit du 7 mars, vers 10 heures, cinq pirates renommés: Nai Nhou, Nai Lay de Ban Sonephak, Chane Pouï de Ban Saphay, Nai Ung et Nai Onsi de Ban Nongmek, tassèng de Khamlouang sont venus enlever cinq buffles appartenant à Nai Liêm de Ban Saphay. Avertis par le propriétaire, le garde Nai Ma du poste de Ban Saphay et trois partisans se sont mis à la poursuite de ces malfaiteurs. Un combat s'est engagé au cours duquel deux des pirates, Nai Ung et Nai Onsi ont été tués à coup de mousqueton par le garde Nai Ma. Les trois autres arrêtés ont été mis en jugement.

Sport. - Grâce à l'activité du Docteur Lacroix, Chef des Sports de la province et de M. Bruneton, Administrateur-Adjoint, le stade de Paksé connaît une grande animation. Le foot-ball est quelque peu en sommeil, mais la piscine flottante a beaucoup de succès. Tous les après-midis, à la sortie des bureaux, des fonctionnaires ainsi que des femmes et des enfants s'y rendent pour se livrer à la natation.

Savannakhet

Kermesse au profit de la ville de Louviers. - Du 5 au 8 mars dernier, une grande kermesse au profit de la ville de Louviers fut organisée à Savannakhet. Elle se signala par la diversité de ses stands et de ses réjouissances qui enthousiasmèrent la population. Tous, Européens et Indochinois, civils et militaires, petits et grands tinrent à apporter leur obole pour contribuer à reconstruire la cité victime de la guerre.

La veille de l'ouverture de la kermesse, une soirée théâtrale avait été donnée, au cours de laquelle une troupe de jeunes lao joua une pièce intitulée "L'amour et le devoir patriotique". M. Boun My chef de la troupe, Mlles Soudolat, Boun Nong, Somphone, Khotamy, Keo Chay et MM. Thong-Ane, Thao Chou, Thao Phéng, Thao Khe s'ingénièrent chacun dans leur rôle, à plaire aux spectateurs. Les intermèdes étaient composés de danses et de chansons laotiennes exécutées par de petites écolières, dont Mlle Nang Manivan, fille de M. le Chaokhouèng. A lui, ainsi qu'aux organisateurs et acteurs qui assurèrent le succès de cette soirée, vont nos félicitations pour leur dévouement désintéressé.

Il faut en dire autant de tous ceux qui contribuèrent aux succès de la kermesse elle-même, ainsi que du public, qui ne ménagea pas ses deniers, puisque la recette totale fut de 14.000$, résultat très beau pour un petit centre comme Savannakhet.

Finale de la Coupe de foot-ball de la L.A.S. - Au cours de la kermesse, la finale de la Coupe de foot-ball de la Société Laotienne Artistique et Sportive fut disputée entre les équipes de la Garde Indochinoise et de "Travaux Publics Sports". Le match se déroula au Stade Jean Decoux et fut gagné par l'équipe de la G.I. par un but à 0.

Mariage. - De M. Banthat, aide-vaccinateur, avec Mlle Khotamy, le 15 mars.

Naissance. - De Nang Saysomboun, fille du Chaomuong Sivisay, le 9 février à Lahanam.

Thakhek

Belles performances. - Au cours de la fête sportive organisée à Thakhek à l'occasion du passage du Tour d'Indochine, des belles performances ont été enregistrées, notamment celle réalisée au saut en hauteur par Hoè de l'équipe de Bonèng, lequel a dépassé aisément 1m68, battant le champion d'Indochine qui n'était pas dans sa meilleure forme ce jour-là. Bravo Hoè! continuez.

Bel exemple de générosité. - M. le Résident supérieur au Laos vient d'adresser à M. Vu-van-Thiên, industriel à Thakhek ses félicitations pour le bel exemple qu'il vient de donner par son don de 300 piastres au profit de de la ville de Louviers.

UNE GRANDE JOURNÉE SPORTIVE

Le 14 mars dernier, s'est déroulée au stade militaire de Thakhek une grande manifestation sportive au cours de laquelle se rencontrèrent les meilleurs athlètes des six associations sportives de la province, dont celle de Bonèng.

Cette manifestation, qui préfaçait les futurs championnats provinciaux mit en vedette certains athlètes de l'Armée, de la Jeunesse Olympique, du Cercle chinois, de l'Association sportive des Travaux Publics et de la Garde Indochinoise qui, dans un proche avenir, pourront dignement représenter la province dans les rencontres interlignes.

Clairsemé pendant la matinée, plus dense dans l'après-midi, le public suivit avec attention les épreuves qui se déroulèrent à un rythme rapide, sous un ciel splendide. Impartial et correct, il applaudit à plusieurs reprises les athlètes, qui ont fourni le meilleur d'eux-mêmes.

Dans la tribune officielle, à côté de M. le Résident de France et de Mme Colin, on remarqua la présence du Gouverneur de Lakhone et de sa suite, ainsi que de diverses personnalités européennes et indochinoises de la province.

L'équipe militaire de Basket-ball de Thakhek a battu l'equipe civile de Boneng par 42 points contre 12. Drouot, Malbrel et Roper ont conquis le public par leur jeu rapide et intelligent.

Les athlètes de l'Armée sont bien entraînés et disciplinés Les plus remarquables sont: Drouot, Humbert, Saulnier, Tao et Albertini.

Ceux de la J. O. suppléent à l'insuffisance de leur technique et d'entraînement par un courage remarquable. Ao et Rot, deux athlètes complets, sont de très bons sprinters de 100m et 200m plat. Thao Somlith et Ty se sont fait remarquer dans le saut en hauteur et le 800m relais.

Les athlètes chinois s'avèrent de très bons sauteurs surtout à la perche.

La Garde Indochinoise a présenté de bons coureurs Duc et Niêm en 400m et 800m plat.

Enfin l'Association Sportive des T. P. a obtenu un succès avec Chinh, vainqueur de l'assaut à la baïonnette.

Il faut remarquer cependant que les équipes civiles manquent beaucoup d'entraînement, peut-être à cause de la chaleur excessive depuis quelques jours. Tout de même, en vue des futurs championnats, les athlètes devront travailler ferme pour n'être pas surclassés par les militaires.

Les organisateurs, le lieutenant Travernier et ses collaborateurs M. M. Malbrel, Saulnier, Humbert, Huel et Sâm, ont su donner à la fête un tour très heureux par un programme varié et attrayant: assaut à la baïonnette, course de chevaux, parcours de la piste Hébert - en tenue de campagne. En résumé, belle journée sportive.

VISITE DE FONCTIONNAIRES LAOTIENS

à la Foire-Exposition de Saigon

A l'instar des autres pays de la Fédération Indochinoise, le Laos a envoyé à Saigon quelques-uns de ses fonctionnaires, choisis parmi les plus méritants, pour visiter la Foire-Exposition.

Nous sommes heureux de rapporter ci-dessous bien qu'un peu tardivement les impressions de ces fonctionnaires au retour de leur voyage.

Dès leur arrivée à Saigon, ils furent reçus par le Secrétaire du Centre d'Accueil et dirigés sur l'Hôtel de la Foire.

Les jours suivants, sous la conduite de Mr. Boutin, Inspecteur du Travail à Saigon et ancien Résident de Sam-Neua, ils visitèrent successivement le 5ème Régiment d'Artillerie, le Haras de Saigon, la Plantation d'hévéas et le centre d'inspection de Quanloi, groupe le plus important de la Societé des Terres Rouges, une tannerie chinoise à Cholon, le Jardin Botanique ainsi que les métiers à tisser du Service Agricole, la Manufacture Indochinoise des Cigarettes, le Musée Blanchard de la Brosse, le croiseur "Lamotte-Picquet", la Fonderie Tri-Do, rue d'Arras à Saigon, où ils purent assister à une coulée de fonte et enfin l'Ecole des Aveugles.

Au Cap Saint-Jacques, le Colonel James, Commandan d'Armes, voulut bien les accompagner pour visiter des Forts, où ils purent admirer de grosses pièces d'Artillerie.

Tous les soirs, une fois leurs visites terminées, ils parcoururent les divers stands de la Foire, où ils furent émerveillés par la splendeur et l'ingéniosité des constructions et par la multitude des objets exposés.

Ces visites aussi intéressantes que variées ont laissé une profonde impression dans l'esprit de nos fonctionnaires lao qui, en prenant connaissance des résultats de l'œuvre française en Indochine, sauront en tirer le plus grand profit.

PROMENADE

cycliste du dimanche 28 mars

Devant le succès remporté par la première promenade cycliste organisée par l'Association Sportive du Laos, le 14 mars et dont nous avons rendu compte dans notre numéro du 15 mars, une nouvelle promenade a été effectuée dans les mêmes conditions le dimanche 28 mars. Il y eut 50 participants dont de nombreuses jeunes filles.

Le but, cette fois un peu plus éloigné, était le village de Hat-Kièng, sur la Nam Ngum, à 32 kms de Vientiane.

L'accueil des villageois à nos sportifs fut particulièrement chaleureux. Des courses de nage sur la rivière eurent un grand succès, spécialement l'épreuve réservée aux "phou-sao".

Les 64 kms ont été couverts sans abandon ni défaillance Le moment n'est certainement pas éloigné où les "Audax" Vientianais parcourront 100 kms en une seule journée.

Imprimerie du Gouvernement Vientiane
1.350 exemplaires

Le Directeur gérant; J. COVILLE